

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-395 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AUTORISER L'INSPECTEUR DES RIVES DE LA MRC DES MASKOUTAINS À APPLIQUER LES DISPOSITIONS DE LA SECTION 25 DU RÈGLEMENT

Le projet de règlement suivant a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 avril 2023.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 2 mai 2023, à 20 h, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Dominique, ce 5 avril 2023.

Jølyane Lamarche Greffière adjointe